

Smash

Le Bulletin de l'activité Volley-ball du Comité de Paris.



www.fsgt75.org

SAISON 2021-2022

Bulletin du championnat de Paris

SOMMAIRE :

EN PRÉAMBULE.....	2
AVANT LE 1ER MATCH.....	3
FAIRE SA LICENCE.....	4
PRÉPARER SON MATCH	5
ENREGISTREMENT DES SCORES.....	7
LES PÉNALITÉS ET SANCTIONS.....	8
REPORT DE MATCH.....	9
LE RÈGLEMENT.....	10
ARBITRAGE ET FORMATION.....	10
PARTICIPER A LA VIE DU VOLLEY FSGT.....	12
LES DIVISIONS 2021-2022.....	13
LE CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA SAISON.....	19

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

**35 avenue de Flandres 75019 Paris
01 40 35 18 49 – volley@fsgt75.org**

EN PRÉAMBULE

Le début du championnat est un moment délicat pour les clubs qui font face à un certain nombre de démarches administratives

L'objet de ce bulletin est de faciliter le démarrage de votre saison. Après une **lecture attentive**, pensez à transmettre les informations contenu dans ce bulletin à vos joueurs et co-équipiers.

Consulter régulièrement le site du volley FSGT à Paris : www.volley.fsgt75.org et à le mettre dès à présent dans vos favoris... Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

Si il vous reste des interrogations, vos interlocuteurs en ce début de saison sont :

- Pour les **questions financières et la prise des licences** : le secrétariat joignable par téléphone au 01 40 35 18 49 ou par mail à finances@fsgt75.org.

- Pour la **gestion quotidienne des championnats** : Pablo TRUPTIN, secrétaire de la commission volley-ball au comité de Paris. Joignable par téléphone au 06 62 38 35 60 ou par mail à volley@fsgt75.org.

BONNE RENTRÉE SPORTIVE A TOUTES ET A TOUS

La commission Volley-ball de la FSGT Paris

AVANT LE 1ER MATCH

Avant de commencer la compétition, vérifiez bien ces points :

- Affiliation

Affilier votre association à la FSGT pour entrer dans le mouvement sportif français (dossier à retirer auprès de votre comité départemental FSGT), assurance responsabilité civile du club incluse.

- La licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, délégué, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT. Les clubs devront faire leur demande de licences par internet (il existe des bornes informatiques dans les comités). Pour cela, un code d'identification et un mot de passe seront remis à chaque association après l'enregistrement de l'affiliation. Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au comité, le club recevra ses licences par la Poste ou pourra venir les retirer au comité. Pour la procédure détaillée voir ci-après « faire sa licence ».

- Le certificat de non contre-indication à la pratique sportive

Il doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du volley-ball. Il est délivré par un médecin et est obligatoire pour tous les licenciés. Ce certificat doit être conservé par le Président du club. Toutes les infos concernant le certificat médical : <https://www.fsgt.org/federal/certificatmedical>.

- Assurance

Le club a obligation d'informer ses adhérents sur leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive. Une assurance individuelle et responsabilité civile est proposée avec la prise de licence au coût de 3€ (non obligatoire).

- Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club en se procurant un carton « autorisation » auprès de volley@fsgt75.org.

Exemple : un joueur qui joue en 4x4 dans son club peut jouer en 6x6 dans un autre club, sauf si une équipe 6x6 existe déjà dans son club d'origine.

L'autorisation s'obtient auprès de son comité d'affiliation, sur présentation de sa licence à jour pour la saison en cours.

- Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, il doit retirer un formulaire de mutation auprès de volley@fsgt75.org et le transmettre au club quitté pour signature. Ce dernier aura 10 jours pour donner un avis favorable ou non. passé ce délai la mutation est réputée acceptée. Attention, le changement de club est définitif pour toute la saison en cours.

FAIRE SA LICENCE

- Pour commander sa licence en ligne, rendez-vous sur votre site : www.volley.fsgt75.org rubrique « saisie des licences ».
- Si votre équipe évoluait déjà en championnat la saison passée, vous pouvez renouveler les licences existantes et créer des licences pour vos nouveaux coéquipiers.
- Si vous êtes un nouveau club, vous devez créer toutes les licences.
- Dans tous les cas, pour créer une licence : vous aurez besoin du nom, du prénom, date de naissance, tél, email, ainsi que l'adresse postale de la personne.
- Si lors de la création d'une nouvelle licence vous rencontrez un message d'erreur, c'est que la personne a déjà eu une licence dans un autre club FSGT. Pour l'intégrer dans votre effectif, il faudra procéder auprès du comité d'affiliation de son ancien club à une mutation. Sur simple demande à volley@fsgt75.org nous vous adresserons par mail un formulaire de mutation.
- Une fois que vous aurez fini de remplir la demande : cliquez sur le bouton Envoyer. Une feuille financière récapitulative apparaît, elle vous indique le montant à régler par lot. Vous devez alors adresser le paiement au comité de domiciliation de votre association (voir rubrique « modalité de paiement »). A réception du paiement, votre comité d'affiliation valide le lot de licences qui passent alors de l'état « envoyé » à celui de « validé ». Les licences seront envoyées à l'adresse postale du correspondant de l'association.
- **ATTENTION :**
Seule une licence omnisport "validée" permet au joueur de participer à une rencontre officielle. Tout joueur figurant sur la feuille de match dont la licence n'aura pas été validée entraînera la perte de la rencontre par pénalité en cas de contrôle. De plus, pour être valable, une licence doit être présentée conforme lors des contrôles d'avant match : photo & signature du joueur, le rabat transparent rabattu sur le recto.

CONNAITRE LE REGLEMENT DU CHAMPIONNAT ET LES REGLES DE JEU

A lire attentivement, disponibles dans la rubrique « documentation » sur <http://volley.fsgt75.org/> : « règlement officiel » et « livret de l'arbitre ». A connaître par coeur bien évidemment.

SE CONTACTER – Accès à l'annuaire en ligne

Sur le site du VOLLEY FSGT se trouve l'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe ainsi que les calendriers détaillés.

A partir de votre **Accès réservé** (login spécifique reçu par mail lors de l'inscription) sur ce même site, vous pouvez mettre à jour à tout moment votre annuaire en ligne : changer le nom des correspondants, adresse mail et numéro de téléphone. Pensez à maintenir à jour vos coordonnées pour rester joignable pour les autres équipes de votre groupe.

L'intégrité de l'annuaire en ligne doit être préservé, il est strictement interdit d'utiliser cet annuaire à des fins commerciales conformément à la législation en vigueur.

les équipes doivent se contacter par téléphone, de préférence 48h avant la rencontre. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur le lieu et l'horaire de la rencontre.

CONFIRMATION AUPRÈS DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement de votre rencontre est de contacter l'installation par téléphone le matin même du match. Vous pouvez téléphoner au gymnase le jour même de la rencontre pour vérifier la disponibilité du créneau. Les coordonnées des installations figurent sur la liste des matchs sur le site volley en cliquant sur le nom du gymnase.

INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations recueillies dans le formulaire d'engagement sont nécessaires à l'inscription de votre équipe en championnat. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées strictement au secrétariat de la FSGT. Sauf en cas de dispositions ou d'obligations légales, la FSGT ne transmet ou ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses clubs affiliés et adhérents. En application de la législation française et européenne, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, votre équipe et les personnes directement concernées par le formulaire d'engagement, bénéficient d'un droit d'accès et de modification aux informations les concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez vous à :

FSGT : Délégué.e à la protection des données (DPO) : 14-16 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex – Courriel : contact.dpo@fsgt.org - Tél : 01 49 42 23 19

PRÉPARER SON MATCH

LE JOUR DU MATCH

LA FEUILLE DE MATCH (FDM)

L'équipe qui reçoit (mentionnée en 1er dans la liste des matchs) fournit la feuille de match, à télécharger depuis le site volley rubrique « documentation ».

Pour qu'une rencontre soit homologuée en compétition elle doit faire l'objet d'une feuille de match. Cette dernière est obligatoirement remplie avant la rencontre, par les deux équipes.

L'absence de feuille de match équivaut à un match neutralisé (comme si le match n'avait pas eu lieu).

Si aucune des équipes n'a de feuille de match officielle, les équipes sont tenues d'en reproduire une sur papier libre.

Pour plus de précision sur cet outil, veuillez vous référer au manuel d'utilisation de la FDM, téléchargeable depuis le site volley rubrique « documentation ».

L'APRES MATCH

ENVOI DE LA FDM

L'équipe gagnante envoie et conserve la FDM.

Un envoi numérique (scan ou photo) à l'adresse volley@fsgt75.org et à votre responsable de division (voir rubrique « enregistrement des scores) doit être effectué dans les **72h suivant le match**. Passé ce délai, l'équipe pourra s'exposer à d'éventuelles pénalités au classement.

Nous conseillons très fortement aux 2 équipes **de prendre une photo de la FDM pour en conserver une copie**.

ENREGISTREMENT DES SCORES

- L'équipe **gagnante** saisie le score en ligne sur <http://volley.fsgt75.org/> (à l'aide des identifiants reçus par mail lors de l'inscription).
- Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site du VOLLEY (connexion à partir du cadre « accès réservé ») dans les **72 heures qui suivent la rencontre**. Passé ce délai la saisie n'est plus possible, et il faudra attendre la validation de la feuille de match par le responsable de la division.

Cette procédure permet à tous les pratiquants de pouvoir connaître la situation de leur équipe en compétition et à la Commission Volley d'avoir l'assurance que la rencontre s'est déroulée, en attendant la réception de la feuille de match.

LES RESPONSABLES DE DIVISIONS

Notre site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par un responsable de division.

Qu'est ce qu'un responsable de division? C'est une personne (joueur ou dirigeant de club) qui s'est impliqué bénévolement dans la gestion des résultats pour le bon fonctionnement du championnat. L'adresse mail du responsable de votre division est affiché sur votre accès réservé sur <http://volley.fsgt75.org/>

Vous voulez être responsable de division ? Alors contactez par mail volley@fsgt75.org.

VALIDATION DES SCORES ET MISE A JOUR DU CLASSEMENT

Quand vous saisissez le résultat en ligne dans les 72 heures, il apparaît en rouge, mais n'est pas pris en compte pour le classement. Le classement sera mis à jour lorsque le responsable de division aura validé le scores à l'aide de la feuille de match.

- **Soyez indulgent et patient !** Laissez quelques jours de traitement après l'envoi de la FDM pour voir le classement s'actualiser.
- Le résultat est remplacé par la mention FNP (feuille de match non parvenue) quand cette dernière ne nous est pas parvenue.

Avant de faire remarquer que le classement n'est pas à jour, vérifiez auprès de vos co-équipiers ou de vos adversaires que la FDM a bien été envoyée.

LES PENALITES ET SANCTIONS

La FSGT a supprimé depuis plusieurs saisons les amendes financières qui s'appliquaient lorsque les clubs ne respectaient pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences aux convocations, etc...).

Ces amendes ont été remplacées par un barème de pénalités et d'unités de sanctions administratives qui donnent lieu à des retraits de points au classement du championnat.

Les Pénalités

Apparaissent dans la catégorie PEN dans votre classement en ligne.

- Absence à la réunion calendrier (- 1 pt appliqués en début de phase).
- Absence d'un arbitre FSGT dans l'association (-1 pt). voir rubrique « arbitrage ».

REPORT DE MATCH

La procédure de report qui suit sera à respecter **à la lettre** par l'équipe souhaitant le report :

Par mail uniquement

Destinataire : FSGT Paris Volley Ball (volley@fsgt75.org).

Titre : « Report match EQUIPE X VS EQUIPE Z ».

En copie du mail : L'adversaire (accord préalable impératif pour toute demande, en dehors des événements exceptionnels prévus au règlement).

Quand : Au plus tard, **une semaine** avant la date de la rencontre. **Aucun report validé au-delà de ce délai** (sauf cas de force majeure défini dans le règlement).

En utilisant **systématiquement** la trame ci-dessous.

INFOS A TRANSMETTRE par le / les demandeurs de report :

Demandeur	Adversaire	Championnat	Division

Date initiale du match	Date de report	Lieu et horaires du report	Motif du report

NB :

Date du report = La date doit avoir été validée avec l'adversaire au préalable.

Lieu du report = gymnase validé avec l'adversaire pour le report et horaire du match. Par priorité, l'adversaire du demandeur peut solliciter le report dans sa salle. En cas de litige, arbitrage de situation effectué par la commission.

Motif du report = Motif précis à renseigner.

Il vous sera envoyé un mail en retour avec validation ou non du report.

3 REPORTS MAXIMUM PAR ÉQUIPE DANS TOUTE LA SAISON

LE REGLEMENT

Toutes les règles sont à télécharger dans la rubrique « documentation » du site volley-ball :

- Les règles de jeu du volley dans « livret de l'arbitre »
- Le règlement du championnat dans « règlement officiel FSGT ».

ARBITRAGE ET FORMATION

En plus d'organiser des championnats, la commission volley-ball propose des formations à l'arbitrage de volley.

Arbitrage

Pour obtenir sa carte d'arbitre FSGT il faut passer 2 examens : l'examen théorique et l'examen pratique.

Les examens théoriques se déroulent lors de dates spécifiques au comité de Paris. Il s'agit d'un questionnaire sur le règlement du volley-ball FSGT (règlement téléchargeable depuis la rubrique documentation du site → « livret de l'arbitre »).

Pour l'examen pratique, les candidats devront arbitrer un set d'un match de championnat 6x6.

Les dates des examens théoriques :

Jeudi 02 décembre à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandres 75019

Jeudi 24 mars à 19h au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandres 75019

- **Attention** : les équipes inscrites aux championnats FSGT **se doivent d'avoir au moins un arbitre ayant reçu à minima son examen théorique**. Dans le cas contraire, l'équipe sera pénalisée d'un point au classement en fin de saison. Un sursis d'un an est accordé aux équipes disputant leur première saison en FSGT.
- **Attention** : la formation théorique, si elle n'est pas complétée par la formation pratique, n'est valable que 3 saisons. Passé ce délai, il faudra repasser son examen théorique. Une liste des arbitres de chaque équipe sera envoyée au début de la saison.

Si les examens théorique et pratique sont validés, la personne se verra remettre sa carte d'arbitre FSGT en fin de saison.

Pour parfaire ses connaissances sur l'arbitrage au volley-ball la commission organise des sessions de formations en ligne (voir page suivante).

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.

FORMATION D'ARBITRE EN LIGNE

C'est une nouveauté pour la saison 2021/2022. Nous lançons une formation à l'arbitrage en ligne sur une plateforme dédiée.

Vous pourrez suivre des cours à distance et parfaire vos connaissances sur les règles du volley-ball.

Pour suivre la formation, nous lancerons des dates de formation en cours de saison. Vous aurez deux mois pour suivre tous les cours de la plateforme numérique.

Les dates et modalités d'inscriptions seront envoyées par mail aux responsables d'équipe.

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.

 Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Plateforme Caroline

Rechercher

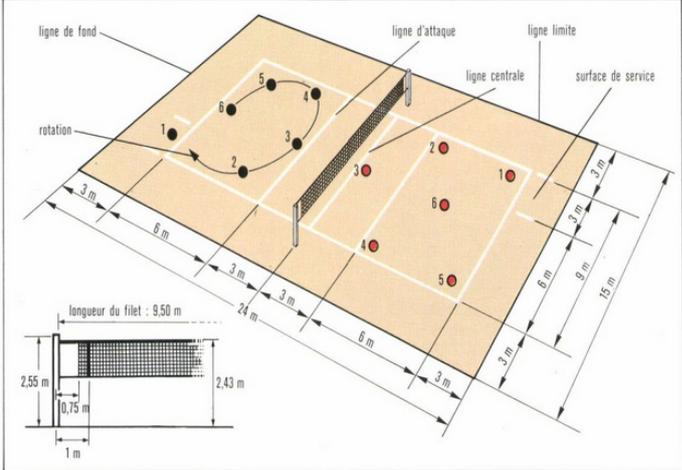
Cours

Règle 7.3 : formation des équipes

7.3 Formation des équipes

Il doit toujours y avoir six joueurs en jeu pour chaque équipe (sauf spécificité des championnats FSGT).
Avant de commencer un set le coach doit présenter la formation de départ de son équipe sur une fiche de position. Cette fiche, dûment remplie et signée, est remise au second arbitre ou au marqueur.
Les joueurs qui n'appartiennent pas à la formation de départ sont les remplaçants pour ce set (sauf le Libero).
Après la remise de la fiche de position au second arbitre ou au marqueur, aucun changement de formation n'est autorisé sans un remplacement normal.
Formation sur le terrain ne correspondant pas à la fiche de position:
Lorsqu'une telle différence est constatée avant le début du set, les joueurs doivent revenir aux positions indiquées sur la fiche de position. Aucune sanction n'est infligée.

Plan du terrain.



PARTICIPEZ A LA GESTION DU VOLLEY FSGT

L'organe de gestion du volley à la FSGT Paris s'appelle la commission volley. Elle est composée de bénévoles de clubs élus.

Tout au long de la saison, vous êtes nombreux à vous exprimer quant à la gestion du championnat et à vous positionner comme force de proposition.

Plusieurs champs d'action s'offrent à vous :

- La supervision d'une ou plusieurs divisions de championnat.
- Rejoindre la commission volley-ball.
- Organiser des tournois et événements de volley-ball avec le soutien du comité de Paris FSGT.

Alors intéressé(e) ? Contactez dès maintenant volley@fsgt75.org pour prendre part à la gestion du volley-ball FSGT Parisien.

L'organisation de la commission départementale 75 de volley-ball :

Clubs membres (élus en AG) :

AS BOUVINES
CAP NORD – COP
CE CIBIE
CONTREPIED
ESC XV
SACAMP
SMASH
USMT

- Secrétaire de la commission et salarié au comité de Paris : Pablo TRUPTIN

La commission volley se réunit tous les 1ers jeudi de chaque mois, à 18h30 au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandre, 75019.

Chaque joueur/responsable/dirigeant est libre d'y participer et d'apporter la voix de son club.

Les compte-rendus de ces réunions sont disponibles en consultation dans la rubrique « documentation » du site volley, sur « bulletins et compte-rendus »

LES DIVISIONS 2021-2022

6X6 (équipes classées par ordre alphabétique)

EXCELLENCE 1 – GROUPE A	EXCELLENCE 1 – GROUPE B
ARENES GLOBE TROTTEURS	ASJ 12 M1
AS BOUVINES	CS CLICHY VB 1
ASBF	CONTREPIED 1
ATSCAF 1	CSM 20
CAP NORD COP 1	ESC 11-2
ESC 11-1	SLSA-1

EXCELLENCE 2

AS DES EAUX 1

ATSCAF 2

BABYLONE USMT

CISI 1

CONTREPIED 4

ASJ 12 M2

USMA

VRG 1

PROMO EXCELLENCE

CONTREPIED 2

CONTREPIED 3

CONTREPIED 5

CPS 10

CS CLICHY VB 2

JAM 3

SCNP

US THOMSON RADAR

HONNEUR

APSAP-VP M1

AS INSTITUT PASTEUR
1

ASPAP 6 LOISIR

AXE FORCE

CONTREPIED 6

CONTREPIED 7

SM MONTROUGE

SPAB BARREAU DE
PARIS

VRG 2

EXEMPT

LES DIVISIONS 2021-2022

6X6 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

<u>DIVISION F1</u>
APSAP – VP F1
ATSCAF 5 F
BVB FEMININES
CAP NORD COP F1
CONTREPIED F1
CONTREPIED F3
ESC 11 LES LIONNES
SCNP
USMA
EXEMPT

LES DIVISIONS 2021-2022

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

<u>DIVISION 1 – GROUPE A</u>	<u>DIVISION 1 – GROUPE B</u>
ATSCAF 3	ARENES PARIS 2
CPS 10 - 1	AS SPORT PAC
DASSAULT TREFLE	CAP NORD-COP M1
ESC 11 - 12	ESC XV - 2
UASG 1	SMASH 1
VOLLEY 6 FUMI	VRG AMBITION

DIVISION 2

ARENES VELITES

CHAVILLE SVB

CISI 2

CPS 10 - 2

ESC 11 - 13

ESC XV - 3

UASG 2

USMT MANU

DIVISION 3

ARENES PARIS 3

CONTREPIED A

CONTREPIED B

ENVOL 1

JAM 1

LUMAS 2

RSCM 1

USMT YANIS

DIVISION 4

ARENES SANNIONS

AXA TIF

CISI 3

POMPIERS PARIS M1

SCNP MAYO

SMASH 4

US GAZELEC 1

VOLLEY 6 GRATINS

LES DIVISIONS 2021-2022

4X4 (équipes classées par ordre alphabétique)

DIVISION 5 – GROUPE A

ARENES AURIGES
AS INSTITUT PASTEUR 3
AS MEUDONNAISE 1
ASVN
CONTREPIED D
DASSAULT PIQUE
PARIS VOLLEY CLUB M
SMASH 2

DIVISION 5 – GROUPE B

ASAV LUCKY STRIKE
ASJ 12 M3
AXA LANCE
CONTREPIED C
ESC 11 - 11
RSCM 2
SMASH 3
VOLT ARENES

DIVISION 6 – GROUPE A

AS RUSSE
AXA LA VISTA
CEDS VOLLEY
CSCP VOLLEY
ESC 11 OZOTE
ESC 15 – 1
UASG 3
USM MALAKOFF

DIVISION 6 – GROUPE B

BIM BAM ASAV
CAP NORD COP M2
CISI 4
ENVOL 2
ESC 15 TOP
RSCM 3
SMASH 5
VRG COMPETITION

DIVISION 7 – GROUPE A

AS EAUX 2
AS MEUDONNAISE 2
CCS ILOT IV
ESC XV – 5
POMPIERS PARIS M2
SCUFUN
US THOMSON RADAR
EXEMPT

DIVISION 7 – GROUPE B

ARENES DE SABA
AS MEUDONNAISE 3
CE CIBIE
SCUFOU
USMA PICKLE TEAM
USMT 3

LES DIVISIONS 2021-2022

4X4 Féminin (équipes classées par ordre alphabétique)

<u>DIVISION F1 – GROUPE A</u>	<u>DIVISION F1 – GROUPE B</u>
ASJ 12 F1	AS SPORT - PAC F
ATSCAF 4 F	ASJ 12 F2
CAP NORD COP F2	CAP NORD COP F1
POMPIERS PARIS F4	ESC 11 F
SCNP GIRL	LUMAS 4 F
VOLLEY 6 LES MOCHES	SMASH GIRLS

<u>DIVISION F2</u>
CISI 5 F
CPS 10 F1
CS CLICHY VB F1
FESTIVAL DE NOGENT
PARIS VOLLEY CLUB F
SMASHETTES
SPAB – BARREAU DE PARIS
UASG F

<u>DIVISION F3 – GROUPE A</u>	<u>DIVISION F3 – GROUPE B</u>
ASAV LADIES	ASVP GIN TO
ASVP SPRITZ	CONTREPIED FB
CONTREPIED FA	CPS 10 F2
DASSAULT ATAC	ENVOL F
JAMETTES	RSCM FILLES
ON WAI SLSA-3	VILLEMONTBLE

LES DIVISIONS 2021-2022

4X4 Equimixte (équipes classées par ordre alphabétique)

EQUIMIXTE 1

CGI LES ZAMOURS

CGI M&M

LUMAS 5

RSCM EQUIMIXTE

SMASH A

SMASH B

SMASH C

UASG EQUIMIXTE

EQUIMIXTE 2

AS VOLLEY PARIS

ASAV PUNCHY

ASAV VOLLEY TOTAL

CONTREPIED ALL STARS

ESC 11 MR

US GAZELEC 3

VOLLEXPATS

EXEMPT

FORMULE ET CALENDRIER DE LA SAISON 2021-2022

Le championnat sera constitué en 2 phases :

Première phase :

Phase de matchs aller (5 à 9 matchs environ).

A l'issue de la phase 1, des montées et descentes par division seront appliquées pour la phase 2.

Seconde phase de championnat sur la base des divisions issues de la première phase. Phase de matchs retour (5 à 9 matchs environ).

A l'issue de la phase 2, des montées et descentes par division seront appliquées pour la saison suivante.

Phase 1 du championnat

Inscription : octobre 2021

Réunion calendrier : mardi 09 novembre, CS Fillettes (18^e), 20h15

Matches : du 15 novembre 2021 au 18 février 2022

Phase 2 du championnat

Inscription (pour les nouvelles équipes) : février 2022

Réunion calendrier : lundi 07 mars (date et lieu à confirmer)

Matches : du 14 mars 2022 au 24 juin 2022